



Le cahier des charges ci-présent, tient compte des exigences de la Ligue de Hauts de France, ainsi que de la volonté du District Côte d'Opale de faire jouer au mieux les jeunes joueurs de la catégorie U14.

1. Les clubs engagent une équipe U14 dans le championnat de cette catégorie. Le championnat de ce présent article sera disputé en une seule phase et géré par la Ligue des Hauts de France.
2. Les engagements :
 - Les équipes intégrant ce championnat seront sélectionnées parmi les équipes engagées selon le classement final d'une addition de points déterminés par le cahier des charges ci-après. Les 8 premières équipes pourront participer au championnat U14 Ligue, les autres, seront reversées dans la compétition U15 District.

CAHIER DES CHARGES POUR LE CHAMPIONNAT U14 LIGUE

Critère n°1 – LA FIDELISATION des U14 actuels (nés 2007) de N-2 à N-1 (de 2019/2020 à 2020/2021)

Moins de 50%	50% à 59%	60% à 69%	Plus de 70%
0 point	4 points	7 points	10 points

Critère n°2 – LA QUANTITE DE LICENCIES (nés en 2008) à N-1

de 12 à 14 joueur(se)s	De 15 à 17 joueur(se)s	De 18 à 20 joueur(se)s
5 points	10 points	15 points

Critère n°3 – LA LABELLISATION (Label Jeune)

Aucun Label	Label ESPOIR	Label EXCELLENCE	Label ELITE
0 point	5 points	10 points	15 points

Critère n°4 – DIPLÔME DE L'EDUCATEUR RESPONSABLE DE L'EQUIPE

Aucun Diplôme	Module U15	CFF1 Initiateur 1	CFF2 Initiateur 2	BMF - BEF
0 point	1 point	3 points	5 points	10 points

Critère n°5 – DIPLÔME DU RESPONSABLE JEUNES ou PREFORMATION

Aucun Diplôme	CFF1	CFF2	CFF3	BMF - BEF
0 point	2 points	4 points	6 points	10 points

Critère n°6 – PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT U14 LIGUE SUR LES 3 DERNIERES SAISONS

1 année de participation sur les 3 dernières années	2 années de participation sur les 3 dernières années	3 années de participation sur les 3 dernières années
5 points	10 points	15 points

Il est impératif que, lors de l'engagement, l'éducateur désigné de la catégorie U14 ainsi que le Responsable Jeunes ou Préformation du club soient **clairement identifiés sur FOOTCLUBS** au risque de ne pas être comptabilisés dans les critères du cahier des charges. (Les éducateurs ou Responsables qui seraient en cours de formation BMF ou BEF seront considérés comme possédant le diplôme.)

En cas d'égalité, il sera pris en compte l'ordre suivant parmi les critères : 6 - 2 - 1 - 4 - 3 - 5. Si malgré cela l'égalité persiste, les équipes concernées pourront participer au championnat U14 Ligue.



FICHE CANDIDATURE ENGAGEMENT U14 LIGUE – SAISON 2021/2022

Remplissez les cases blanches du tableau ci-dessous :

N° de club	NOM DU CLUB	FIDELISATION	NBRE DE LICENCE(E)S (Nés en 2008)	LABELLISATION	RESPONSABLE DE L'EQUIPE (Précisez son Nom, Prénom et diplôme d'éducateur)	RESPONSABLE JEUNES (Précisez son Nom, Prénom et diplôme d'éducateur)	PARTICIPATION U14 sur 3 SAISONS
POINTS ATTRIBUES							
TOTAL DE POINTS							

*Les cases colorées seront renseignées par la Commission des Jeunes.